



Département de Technologie physique
Cégep André-Laurendeau

ENTENTE DE STAGE COOPÉRATIF

Technologie physique

Hiver : 20 ____ Été : 20 ____



ENTENTE INTERVENUE ENTRE LES PARTIES SUIVANTES

Dans le cadre de la formule Alternance Travail-Études (ATE) du programme de **Technologie physique**, les parties citées ci-dessous :

Le **CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU**,
corporation légalement constituée, situé au
1111, rue Lapierre, LaSalle, Québec, H8N 2J4
ici représenté par M. Richard Laroche

ci-après désigné par « le collègue »

et

l'entreprise ayant sa place d'affaires au :

Nom de l'entreprise :

Personne contact en entreprise :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

et

l'élève , ci-après désigné comme « l'élève stagiaire »

conviennent des conditions de stage suivantes :

ENDROIT DU STAGE (si différent de l'adresse ci haut)

Service ou département :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

SUPERVISEUR DU STAGE

Nom :

Titre :

Téléphone :

Poste :

Télécopieur :

Courriel :

MODALITÉ DE SUPERVISION

Nombre d'heures /semaine de supervision prévues :

DURÉE DU STAGE

Date de début :

Date de fin :

Nombre total de semaines:

HORAIRE DE TRAVAIL

Horaire de travail :

Nombre total d'heures par semaine :

SALAIRE

Salaire horaire :

Conformément aux objectifs visés pour ce stage, les tâches et les mandats suivants seront confiés à l'élève stagiaire :

TACHES ET RESPONSABILITÉS DU STAGIAIRE

-
-
-
-

RESPONSABILITÉS

Le Collège s'engage à :

- fournir à l'entreprise tous les renseignements concernant les conditions spécifiques du programme d'études et du programme d'alternance travail-études;
- collaborer, au besoin, à la définition du plan de stage;
- effectuer un suivi de l'élève stagiaire pendant la durée du stage;
- fournir à l'entreprise les documents nécessaires à l'évaluation de l'élève stagiaire;
- collaborer avec l'entreprise pour résoudre des problèmes qui pourraient survenir en cours de stage, le cas échéant;
- conserver tous les dossiers et rapports de stage produits par l'élève;
- fournir à l'entreprise le formulaire d'attestation de participation à un stage de formation admissible après réception du formulaire « Déclaration relative au crédit d'impôt remboursable pour les stages ».

L'élève stagiaire s'engage à :

- assumer de façon responsable et sécuritaire, les tâches qui lui sont confiées;
- respecter les politiques, règles et procédures de l'entreprise ainsi que l'horaire de travail au même titre qu'un employé;
- respecter les dates de début et de fin de stage;
- référer rapidement à son responsable de stage du cégep toute situation problématique affectant le bon déroulement du stage;
- rédiger un rapport de stage et le soumettre à son responsable de stage du cégep.

L'entreprise s'engage à :

- embaucher l'élève stagiaire aux conditions précisées dans la présente entente;
- désigner un superviseur de stage qui assurera l'encadrement de l'élève stagiaire pour toute la durée du stage;
- mettre en place des mesures d'accueil, d'intégration et d'encadrement de l'élève stagiaire;
- procéder à l'évaluation de l'élève stagiaire.
- retourner le formulaire « Déclaration relative au crédit d'impôt remboursable pour les stages » dûment rempli.

SIGNATURES

Les parties s'engagent à respecter cette entente de stage

En foi de quoi les parties ont signé,
L'élève stagiaire:

Signature	Code permanent	Date
Pour l'entreprise :		
Signature	Titre	Date
Pour le Collège :		
RICHARD LAROCHE	Adjoint à la direction des études	Date